



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°30 – 2022

Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le

ID : 056-215600925-20220324-DEL_30_2022-DE

Date de convocation :
17 mars 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Absente : 1

Présents : 14

L'an deux mil dix-vingt-deux, le jeudi 24 mars à dix-sept heures trente minutes, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Joël MARIVAIN, Mme Monique LE BRETON, M. Denis LE TEXIER, Mme Valérie PERRIGAUD, M. Joseph LE GUENIC, Mme Laëtitia BRIZOUAL, Mme Françoise COBIGO, M. Ernest LE JOSSEC, M. Éric POSSÉMÉ, M. Julien GAINCHE, M. Christophe LE TUTOUR, Mme Marie-Thérèse EVEN, Mme Véronique FRANCHETEAU, M. Philippe LANNIC.

ÉTAIT ABSENTE :

Mme Caroline KLEIN

Mme Véronique FRANCHETEAU a été désignée secrétaire de séance.

OBJET :

Tarifs de la location de la salle polyvalente et de la cantine.

VU le Code Général des Collectivités Locales,

VU la délibération du conseil municipal n°62-2019 en date du 05 décembre 2019 fixant les tarifs pour l'exercice 2020 et les suivants,

CONSIDÉRANT les propositions de tarifs suivants établis par la commission compétente :

DÉSIGNATION	ANCIENS TARIFS	NOUVEAUX TARIFS SALLE	Proposition secondaire cantine
<u>La journée</u>			
Habitants de Kerfourn	180€	220€	180€
Associations de Kerfourn	120€	150€	120€
Extérieurs	270€	300€	270€
<u>Le week-end</u>			
Habitants de Kerfourn	250€	300€	250€
Extérieurs	340€	450€	340€
Associations de Kerfourn		300€	150€
<u>Vin d'honneur ou Assemblées Générales</u>			
Associations de Kerfourn	Gratuit (1 act°/an)	Gratuit (1 act°/an)	Gratuit (1 act°/an)
Habitants de Kerfourn	80€	80€	80€
Extérieurs	120€	150€	120€
<u>Réveillon</u>			
Habitants de Kerfourn	250€	500€	400€
Extérieurs	400€	700€	600€
Ménage non conforme	200€	200€	200€
Caution garantie dommages éventuels	600€	1 000€	1 000€
Si utilisation de vaisselle jetable	40€	40€	40€
Club de l'Age d'Or - utilisation chauffage de la salle polyvalente	20€	30€	-

Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le

ID : 056-215600925-20220324-DEL_30_2022-DE

Club de Gym GSE (de sept à juin)

200€

Organisation repas annuel des « classes »

120€

Gratuit

-

DÉSIGNATION	Quantité	TARIFS
Boîte	1	10€
Couteaux à steak	6	1€
Couteau céramique	2	4€
Couteau à pain	1	10€
Ciseau (grand)	1	6€
Ciseau (petit)	1	6€
Tire-bouchon caviste	1	6€
Décapsuleur	1	4€
Ouvre boîte	1	4€
Cuillère plastique	6	6€
Boîte complète		60€

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPLIQUE les nouveaux tarifs des locations de la salle polyvalente et de la cantine à compter du 1^{er} avril 2022.

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël MARIVAIN

